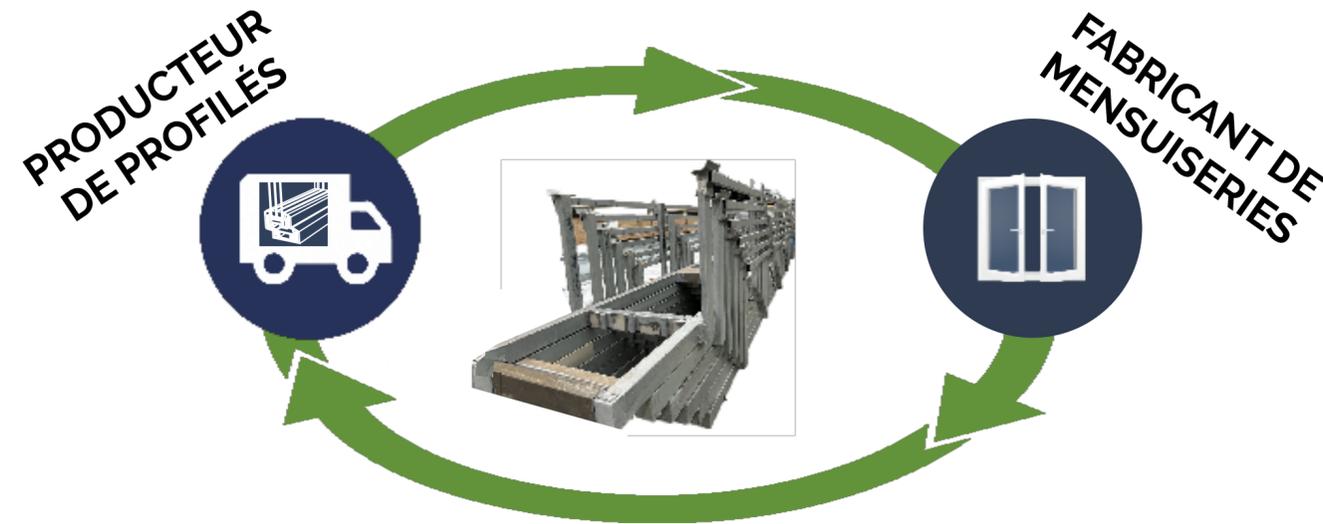


Service, disponibilité, et transport sécurisé

Le retour rapide des racks métalliques vides est essentiel pour garantir des processus de livraison fluides et rapides. Les systèmes de location et de caution se sont révélés efficaces pour répondre aux exigences de l'économie circulaire d'une part et pour préserver les ressources d'autre part.

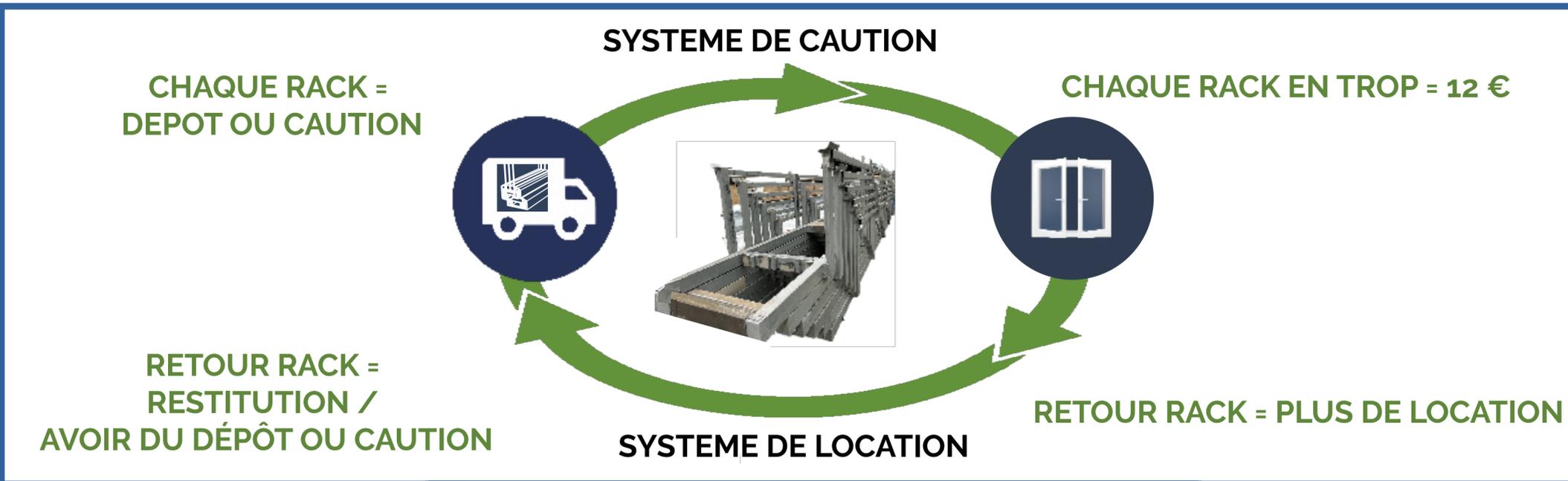


SYSTEME DE CAUTION OU DE LOCATION

Les fabricants de profilés de fenêtres en PVC ont décidé de mettre en place **un système de location ou de consigne** afin de gérer efficacement le retour des racks vides par les fabricants de menuiseries. Les conditions de mise en oeuvre des deux systèmes sont élaborées par l'Association européenne EPPA et leur mise en oeuvre est audité.

Fabricants de profilés participants

Comment ça marche ?



Exemples

Exemple de calcul avec un système de location

Stock gratuit

Chiffres d'affaires sur trois mois consécutifs 150 000€
Donnant un stock de base de 60 unités

(2 500€ = 1 rack)

+ tampon de 50%

= **Racks gratuits**

30 unités

90 unités

- Stock réel moins stock disponible = stock excédentaire
- Stock excédentaire x min. 12€/unité = loyer mensuel

	<u>exemple 1</u>	<u>exemple 2</u>
Stock réel	120 unités	85 unités
Stock gratuit	90 unités	90 unités
<u>Excédent</u>	<u>30 unités</u>	<u>0 unités</u>
Loyer (min. 12€/rack)	360 €	0 €

Exemple de calcul avec un système de caution

- Les racks sortants seront facturés et un remboursement sera accordé à leur retour au point de collecte convenu

	<u>exemple 1</u>	<u>exemple 2</u>
Racks sortants	500 unités	500 unités
Racks en retour	450 unités	550 unités
Frais par racks	90 €	300 €
Solde débiteur	9,500 €	
Solde créditeur		15,000 €

Options de retour des racks

SYSTEME DE CAUTION

Les frais de dépôt sont basés sur la valeur de remplacement des racks au moment de l'adoption du système par l'entreprise.

(a) les entrées et sorties de **racks sont comptabilisées et équilibrées, seul le différentiel est dû et facturé ou fait l'objet d'un avoir.**

ou (b) chaque **rack sortant est facturé et chaque retour de rack est remboursé par avoir.**

SYSTEME DE LOCATION

Pour chaque tranche de 2 500€ de ventes sur trois mois glissants consécutifs (trois mois cumulés), **le menuisier ou fabricant de fenêtre reçoit 1 allocation rack sans frais de location.** De plus, 50% de ce montant est ajouté à titre de "tampon".

Un paiement de location est dû pour chaque rack dépassant le stock gratuit. **Le tarif est d'au moins 12€ par mois et par rack.** Conformément à la définition du fabricant de profilés, la facturation a lieu après 1 à 6 mois maximum consécutifs de sur-stockage (c'est à dire la quantité de racks dépassant le stock gratuit).

Le client du fabricant de profilés est responsable du rack jusqu'à son retour.